

Département de l'Aisne  
Canton de SAINT-QUENTIN 1  
Commune de MAISSEMY  
1, rue de la Croix St Claude  
02490 MAISSEMY  
Tel 03 23 66 52 41



Maissemy, le 21 décembre 2021

Mr Gaëtan HOUSSIN, Mme Karine POURPLANCHE  
Mme Viviane FATOUX, Mme Catherine DUBOIS  
Mme Roselyne DECROIX, Mme Marie-Ange SARDINI  
Mr Freddy LAMOUREUX, Mr Hubert DELALIEU

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL exceptionnelle

LE MERCREDI 29 DECEMBRE 2021 à 10 H 00

Salle polyvalente Dominique TREPANT

Procès Verbal de la Réunion du Conseil Municipal du 16/11/2021, lecture, signatures.

Désignation de la ou du secrétaire de séance

### ORDRE DU JOUR

- 1) Délibération : Embauche d'une secrétaire mairie pour 5 heures par semaine.

Réponses à vos éventuelles questions

En cas d'impossibilité à vous libérer pour la réunion, pensez à expédier un pouvoir SVP.

Merci à tous,

Mme Régine MICHAUT

MAIRE DE MAISSEMY



# Réunion du conseil municipal du 29 décembre 2021

Début de séance 10 h

## Présents :

Mesdames MICHAUT Régine, DUBOIS Catherine, POURPLANCHE Karine, SARDINI Marie-Ange et Monsieur DELALIEU Hubert.

## Absents :

Madame DECROIX Roselyne donne pouvoir à Madame MICHAUT Régine,

Madame FATOUX Viviane donne pouvoir à Madame MICHAUT Régine,

Monsieur HOUSSIN Gaëtan donne pouvoir à Madame MICHAUT Régine.

## Secrétaire de séance : Madame DUBOIS Catherine.

Madame le Maire procède à la lecture du Procès Verbal de la réunion du conseil municipal du 14 décembre 2021 qui est accepté et signé par les membres du conseil.

Délibération pour une carte cadeaux afin de remercier Monsieur DUBOIS qui a participé à l'élaboration du site WEB.

## Délibération pour la nouvelle secrétaire :

Mademoiselle CARY Pauline prendra ses fonctions à la mairie de Maissemy à compter du 04 janvier 2022 à raison de 5h par semaine le mardi pour les mois de janvier et février, puis 18h par semaine à partir du mois de mars pour un coût de 254,38 euros tous frais inclus par mois.

Accepté par les membres du conseil.

Fin de séance à 10h40.



DEPARTEMENT DE L' AISNE  
CANTON SAINT-QUENTIN I  
COMMUNE DE MAISSEMY  
1, Rue de la Croix St-Claude  
02490 MAISSEMY

## MAIRIE DE MAISSEMY



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le 29 décembre à dix heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de MAISSEMY sur la convocation et sous la présidence de Madame MICHAUT Régine,

Date de convocation : 21 décembre 2021  
Nombre de membres en exercice : 09  
Présents : 06

**Présents :** Mesdames Régine MICHAUT, Catherine DUBOIS, Karine POURPLANCHE, Marie-Angé SARDINI et Messieurs Hubert DELALIEU, Freddy LAMOUREUX

**Absents :**

**Pouvoir :** Mme Viviane FATOUX à Mme MICHAUT, Mr Gaëtan HOUSSIN à Mme MICHAUT, Mme Roselyne DECROIX à Mme Marie-Angé SARDINI

**Secrétaire de séance :** Madame Catherine DUBOIS

**Objet :** Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe pour accroissement temporaire d'activité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

**Le Maire, rappelle à l'assemblée :**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal,

Considérant que les fonctionnaires territoriaux ont vocation à occuper les emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Considérant néanmoins l'article 3-1<sup>o</sup> de la loi du 26 janvier 1984 qui autorise le recrutement d'agents non titulaires pour exercer des fonctions correspondant à un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois pendant une même période de dix-huit mois.

Considérant la nécessité de créer 1 emploi d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe non titulaire en raison d'un accroissement temporaire d'activité suite à la mise en place de la DSN, de la dématérialisation des demandes d'urbanisme, de la préparation des 2 futures élections et de la fin des missions temporaires du secrétaire de mairie.

**Le Maire propose à l'assemblée,**

- **La création d'1 emploi d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, relevant de la catégorie C2, à raison de 5 heures hebdomadaires. Cet emploi sera pourvu par un agent non titulaire.**
- **Un niveau d'étude équivalent au baccalauréat sera requis et une expérience professionnelle similaire serait souhaitée.**
- **L'agent sera rémunéré sur l'échelle afférente au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, au 8<sup>ème</sup> échelon**

**Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,**

**Filière : Administrative,**

**Emploi : Adjoint administratif**

**Cadre d'emplois : Adjoint administratif,**

**Grade : adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe**

- > ancien effectif 0
- > nouvel effectif 1

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

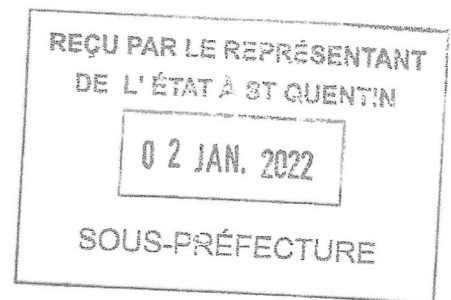
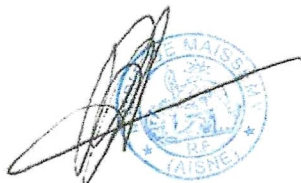
- **d'adopter à l'unanimité des présents la modification du tableau des emplois ainsi proposée.**

**Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget 2022, chapitre 64, article(s) .6413, 6450.**

**Fait et délibéré les jours, mois et sans susdits,  
Et ont signé les membres présents,  
Pour copie conforme,**

**Le Maire,**

**Régine MICHAUT**



DEPARTEMENT DE L' AISNE  
CANTON SAINT-QUENTIN 1  
COMMUNE DE MAISSEMY  
1, Rue de la Croix St-Claude  
02490 MAISSEMY

## MAIRIE DE MAISSEMY



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf décembre à dix heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de MAISSEMY sur la convocation et sous la présidence de Madame MICHAUT Régine,

Date de convocation : 21 décembre 2021  
Nombre de membres en exercice : 09  
Présents : 06

**Présents :** Mesdames Régine MICHAUT, Catherine DUBOIS, Karine POURPLANCHE, Marie-Ange SARDINI et Messieurs Hubert DELALIEU, Freddy LAMOUREUX

**Absents :**

**Pouvoir :** Mme Viviane FATOUX à Mme MICHAUT, Mr Gaëtan HOUSSIN à Mme MICHAUT, Mme Roselyne DECROIX à Mme Marie-Ange SARDINI

**Secrétaire de séance :** Madame Catherine DUBOIS

**Objet :** Achat d'une carte cadeau pour Mr Joël DUBOIS

Madame le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Joël DUBOIS demeurant à Maissemy, en raison de ses connaissances, a participé activement à la mise en place du site WEB de la commune.

Afin de le remercier, elle propose au conseil municipal de lui acheter une carte cadeau d'un montant de 50 € afin de compenser le temps passé.

Ayant entendu le rapport de Mme le Maire, le conseil municipal vote à l'unanimité l'attribution de ce cadeau; la dépense sera inscrite au c\626 du budget de la commune.

Fait et délibéré les jours, mois et sans susdits,

Et ont signé les membres présents,

Pour copie conforme,

